

Pourquoi l'Agence des politiques énergétiques du Var ?

Vous pouvez vous faire accompagner pour la rénovation énergétique de votre copropriété par l'Agence des politiques énergétiques du Var en sa qualité :

- D'**accompagnateur** des copropriétés via des actions d'information, de sensibilisation et de conseils techniques et financiers, neutres
- D'**animateur et de facilitateur** entre les différents acteurs du projet
- D'**expertise** grâce à un soutien technique au cours de votre projet avec la mise à disposition de fiches de retours d'expériences et l'organisation :

- d'ateliers pour les syndicats,
- de visites de chantiers d'autres copropriétés,
- de balades thermographiques.

Les copropriétaires
en tant que décideurs

Le conseil syndical
en tant que
moteur du projet

Au syndicat
en tant que
porteur de projet

sensibilise

informe de l'avancée
du projet

apporte
son expertise



fait le lien
avec

Les bureaux d'études

Les entreprises

Les maîtres d'œuvre

L'AGENCE des politiques énergétiques du Var



Créer une dynamique locale

L'Agence des politiques énergétiques du Var est née en 2013, suite à l'association de deux acteurs du territoire varois : les Communes Forestières du Var et le SYMIELECVar, afin d'agir et de créer une dynamique locale en faveur de l'énergie et du climat.

Les missions de l'Agence

L'Agence est un maillon indispensable à l'animation des territoires sur les thématiques de l'énergie et du climat pour :

- Mobiliser et informer les acteurs
- Favoriser l'action en termes d'utilisation rationnelle de l'énergie, d'efficacité énergétique, de rénovation exemplaire des bâtiments et de développement des énergies renouvelables
- Contribuer à la transition énergétique.

L'Agence définit ses orientations à travers plusieurs axes transversaux :

- Améliorer les connaissances sur l'énergie et le climat
- Mobiliser le consommateur final vers la sobriété, l'efficacité et la diversification énergétiques
- Soutenir les filières économiques locales (rénovation, énergies renouvelables)
- Dynamiser les territoires sur les questions d'énergie
- Créer des synergies et contribuer à une cohérence territoriale nécessaire à la mise en œuvre de politiques énergétiques locales durables
- Expérimenter des démarches et des outils novateurs pour les transformer en bonnes pratiques, puis procéder à leur diffusion pour en favoriser la réutilisation, la réplication et ainsi contribuer à l'accélération de l'action locale.

Agence des politiques énergétiques du Var

Quartier Précoumin - Route de Toulon / 83340 LE LUC

Standard : 04 94 99 17 24 - Email : contact@cofor83.fr - www.cofor83.fr



Rénovation énergétique en **copropriété**

Un accompagnement gratuit
de l'



Sensibilisation Informations

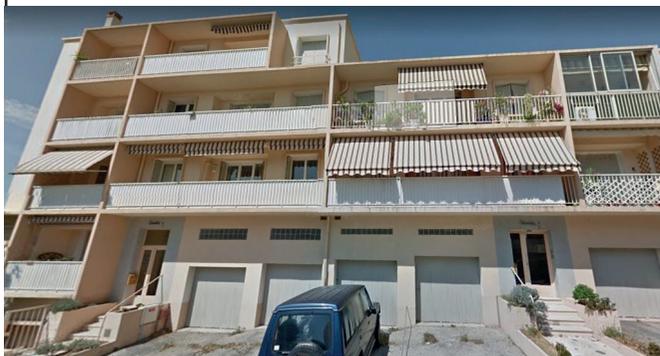
1 **Visite de la copropriété** avec le syndic, un ou des membres du conseil syndical (ou copropriétaire occupant).

2 **Compte rendu** de la visite et présentation des opportunités d'amélioration :

- État des lieux qualitatif du bâtiment et analyse des consommations énergétiques
- Solutions d'amélioration énergétique
- Intérêt à faire réaliser un audit par un bureau d'études.

L'objectif du compte rendu est de lancer une **dynamique au sein de la copropriété** et d'apporter des éléments d'**aide à la décision**.

3 Présentation de ces éléments lors d'une **assemblée générale** avec informations complémentaires sur les aides financières mobilisables et sur les obligations réglementaires en copropriété et vote de l'audit énergétique (suite de l'accompagnement sous réserve d'un avis favorable au vote).



Accompagnement Étude

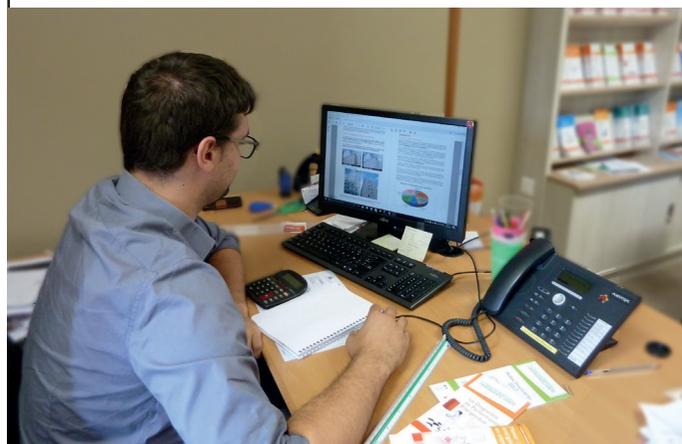
4 **Aide au lancement de l'audit énergétique** réalisé par un bureau d'études :

- Apport d'informations sur les cahiers des charges réglementaires
- Orientation vers plusieurs scénarios en fonction du projet
- Mise à disposition de listes de bureaux d'études et de critères de choix pertinents pour leur sélection.

5 **Accompagnement et suivi** pendant la réalisation de l'audit :

- Participation aux réunions d'avancement avec les acteurs associés à l'audit
- Veille à la cohérence entre les propositions et les objectifs initiaux.

Aide à la présentation de l'audit lors d'une **assemblée générale** avec un rappel des **aides mobilisables** et **aide à la prise de décision** pour le vote de l'étude de maîtrise d'œuvre.



Accompagnement Projet

6 Aide à la réalisation d'un **cahier des charges** et assistance au **choix de l'équipe de maîtrise d'oeuvre**.

7 Soutien à **l'élaboration d'un plan de travaux** avec l'équipe de maîtrise d'oeuvre sélectionnée en veillant au respect des objectifs préalablement fixés.

8 Mobilisation des parties prenantes lors d'une **réunion d'information générale** du projet final et temps d'échanges avec l'ensemble des copropriétaires.

9 Aide à la mise en place du **plan de financement** et au montage des **dossiers de demandes de subventions**.

10 Participation à **l'assemblée générale** avec vote des travaux.

A la fin des travaux, l'Agence des politiques énergétiques du Var propose de suivre les consommations énergétiques.

